

## COMpte-rendu des délibérations du collège

JEUDI 12 FÉVRIER 2026

Le 12 février 2026, le collège de l'Autorité nationale des jeux ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 modifiée relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu l'ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, notamment son article 49 ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 modifié relative à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

Vu le décret du 15 juin 2020, le décret du 13 septembre 2022 et le décret du 7 novembre 2024 portant nomination des membres du collège et de la présidente de l'Autorité ;

Vu les décrets du 7 et du 27 novembre 2024, et le décret du 15 mars 2025 portant nomination de trois membres du collège.

**A adopté les décisions suivantes :**

- ✓ [Décision n°2026-024 du 12 février 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution et en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Perle Rare » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-025 du 12 février 2026 relative à l'exploitation en réseau physique de distribution et en ligne du dispositif "Mission Nature" composé du jeu de grattage dénommé "Mission Nature" et des tirages associés des jeux "Loto®" et "2nd Tirage" \(quatrième édition\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-026 du 12 février 2026 relative aux modalités de dépôt et au contenu du dossier de déclaration préalable des entreprises de jeux à objets numériques monétisables ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-027 du 12 février 2026 portant délégation de pouvoir pour l'émission des récépissés de déclaration préalable des offres de jeux à objets numériques monétisables ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-028 du 12 février 2026 portant modification de la liste support de paris autorisés ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-029 du 12 février 2026 portant délégation de pouvoir pour l'émission des bordereaux de recouvrement des avoirs des joueurs en déshérence ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-030 du 12 février 2026 portant renouvellement de l'agrément de paris sportifs en ligne de la société Feeling Publishing.](#)

**A adopté les avis suivants :** (non publiés)

- ✓ Avis n°2026-003 du 12 février 2026 portant modification du calendrier hippique (1ère saisine modificative sur le calendrier PH 2026) ;
- ✓ Avis n°2026-004 du 12 février 2026 portant sur le projet de contrat de concession présenté par la société Amaury Sport Organisation relatif à l'organisation de paris en ligne sur les compétitions qu'elle organise.

*Décisions publiées sur le site de l'ANJ le 18 février 2026*